

Pour mémoire, 241 candidats présents à la dernière session du BTS « Informatique de gestion ».

RESULTATS PAR ETABLISSEMENT

	pres	admis	% adm/pres
SERV. INFO. AUX ORGANISATIONS			
0210019G LEGTP LE CASTEL DIJON	22	17	77.3%
021002SX ISOLES 21 SECTEUR DIJON	1	-	0%
0211090W LPETP SAINT BENIGNE DIJON	29	26	89.7%
0212002M DIJON FORMATION	11	11	100%
0212025M GRETA 21 TERTIAIRE SERVICES	1	1	100%
0250010A LYCEE L.PERGAUD BESANCON	17	14	82.4%
025002SE SECTEUR DE BESANCON	1	-	0%
025102SZ ENS.DIST. BESANCON	1	1	100%
0391146J PASTEUR MT ROLAND R.GOUVERNEME	14	11	78.6%
0391172M CFAI	21	13	61.9%
0580032V LEGT RAOUL FOLLEREAU NEVERS	13	13	100%
0710010A LEGT MATHIAS CHALON SU	20	16	80.0%
071003SN ISOLES 71 SECTEUR MACON	1	-	0%
0710045N LEGT LAMARTINE MACON	29	25	86.2%
071120SF ENSEIGT A DISTANCE SAONE LOIRE	1	1	100%
089002SB ISOLES YONNE	1	1	100%
0891185E AFPI CFA DE L'INDUSTRIE	15	14	93.3%
089120SC ENSEIGT A DISTANCE YONNE	1	1	100%
0900002N LYCEE CONDORCET BELFORT	42	32	76.2%
090022SW SECTEUR BELFORT	2	1	50.0%
090122SR ENS.DIST.BELFORT	1	-	0%
9840017W LYCEE LA MENNAIS	16	13	81.3%
984002SK CNED BP 5290 98716 PIRAE	1	-	0%
9840407V LYCEE AORAI	18	7	38.9%
TOTAL	279	218	78.1%
TOTAL	279	218	78.1%

BTS SIO, OPTION SISR

RÉSULTATS PAR ÉPREUVE (MOYENNES ACADÉMIQUES APRÈS JURY)	
E1 – COMMUNICATION ET EXPRESSION	
E1.1 – CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION	9.52
E1.2 – EXPRESSION ET COMMUNICATION EN LANGUE ANGLAISE	
ÉCRIT	10.40
ORAL	12.66
E2 – MATHÉMATIQUES POUR L'INFORMATIQUE	
E2.1 – MATHÉMATIQUES	12.94
E2.2 – ALGORITHMIQUE APPLIQUÉE	12.36
E3 – ANALYSE ÉCONOMIQUE, MANAGÉRIALE ET JURIDIQUE DES SERVICES INFORMATIQUES	9.53
E4 – CONCEPTION ET MAINTENANCE DE SOLUTIONS INFORMATIQUES	12.02
E5 – PRODUCTION ET FOURNITURE DE SERVICES INFORMATIQUES	13.10
E6 – PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION	13.61
EF1 – LANGUE VIVANTE 2	15.83
EF2 - MATHÉMATIQUES APPROFONDIES	11.56

BTS SIO, OPTION SLAM

RÉSULTATS PAR ÉPREUVE (MOYENNES ACADÉMIQUES APRÈS JURY)	
E1 – COMMUNICATION ET EXPRESSION	
E1.1 – CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION	9.52
E1.2 – EXPRESSION ET COMMUNICATION EN LANGUE ANGLAISE	
ÉCRIT	10.4
ORAL	12.66
E2 – MATHÉMATIQUES POUR L'INFORMATIQUE	
E2.1 – MATHÉMATIQUES	12.94
E2.2 – ALGORITHMIQUE APPLIQUÉE	12.36
E3 – ANALYSE ÉCONOMIQUE, MANAGÉRIALE ET JURIDIQUE DES SERVICES INFORMATIQUES	9.53
E4 – CONCEPTION ET MAINTENANCE DE SOLUTIONS INFORMATIQUES	12.06
E5 – PRODUCTION ET FOURNITURE DE SERVICES INFORMATIQUES	12.20
E6 – PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION	11.66
EF1 – LANGUE VIVANTE 2	15.83
EF2 - MATHÉMATIQUES APPROFONDIES	11.56

LES RAPPORTS PAR DISCIPLINE

Épreuve E1 – Culture et communication

Épreuve E11 – Culture générale et Expression

Le Sujet :

Il consiste en une synthèse de documents et un travail d'écriture personnelle consacrés à la thématique « Paroles, échanges, conversation, et révolution numérique ».

La synthèse :

Sa problématique aborde plus particulièrement l'influence des nouveaux modes de communication sur la nature et la qualité des échanges. Les correcteurs signalent que le début du premier document comporte un passage sibyllin et que la lettre de Madame de Sévigné aura pu déconcerter de par sa langue et le décalage temporel.

Le sujet d'écriture personnelle :

Il s'interroge sur la problématique suivante : « Selon vous, le développement de nouveaux modes de communication améliore-t-il notre dialogue avec autrui ? » Le libellé, formulé clairement, ne présente pas de difficulté de compréhension, à condition de se concentrer sur le terme « dialogue ».

Prestations des candidats :

Difficultés rencontrées dans la synthèse :

- Le document de Madame de Sévigné a souvent été, soit ignoré, soit mal interprété, voire traité à part et sans confrontation.
- Le plan souvent choisi (avantages / inconvénients), réducteur, ne permet pas la confrontation de l'ensemble du dossier et ne fait que rarement apparaître des subdivisions.
- Citations et paraphrase sont trop fréquentes.

Difficultés rencontrées dans le Travail d'écriture personnelle :

- Des confusions entre le problème posé par le libellé du TEP et la problématique de la synthèse.
- Manque d'exemples « culturels » pertinents.
- L'analyse reste trop souvent superficielle.

Conclusion :

Les prestations des candidats révèlent des niveaux très hétérogènes, tant au sein des paquets de copies qu'entre ceux-ci. Une copie a obtenu 1/20 et une synthèse 40/40. En règle générale, les règles méthodologiques sont assimilées mais les difficultés habituelles persistent ; le niveau de formation nous semble comparable à celui des années précédentes.

Le sujet de Tahiti :

- Il porte, pour la première fois, sur le même thème que celui de métropole.
- Les copies de l'option SLAM sont meilleures que celles de l'option SISR (9.43/8.46).
- La synthèse présente trop peu de véritables confrontations et la documentation iconographique est peu utilisée.
- Un point positif : l'expression est plutôt meilleure que les années précédentes.

Observations concernant l'emploi de la langue écrite :

- **Grammaire de discours :** Si la majorité des candidats produisent un discours cohérent et compréhensible, bon nombre de copies montrent une absence de maîtrise des phrases complexes. Par exemple, dans une phrase complexe comprenant une subordonnée incise dans la principale, la seconde partie de la principale est absente ou reléguée au début de la phrase suivante. Dans d'autres cas, au beau milieu d'une phrase simple, l'usage indu d'un point, suivi d'une majuscule,

compromet totalement l'acceptabilité et le sens du discours .On relève aussi beaucoup de confusions dans les termes subordonnants, notamment les pronoms relatifs.

- Le lexique : C'est en général les mêmes copies qui le maîtrisent mal. La non maîtrise du lexique abstrait rend impossible, dans le cadre de l'argumentation, la distinction entre ce qui relève du concret et les concepts ou arguments. Cette carence s'accompagne souvent de confusions entre les registres de langage.
- Orthographe : Les erreurs sont légion.
 - En matière d'orthographe lexicale, par exemple, les consonnes doubles, les graphèmes de base, la phonologie sont mal maîtrisés.
 - La morphologie verbale est entachée de confusions : é/er, est/et, est/ait...
 - Les accords, de façon générale, sont mal respectés : quel et ses composés, ces/ses, ses/leurs, les participes passés...

Épreuve E12 – Expression et communication en langue anglaise

◆ Écrit

Conformité du sujet à l'examen :

Elle n'appelle pas de commentaire particulier, mais les professeurs ont du mal à comprendre la décision de changer le type de dictionnaire autorisé : alors que jusqu'à la session 2012 le dictionnaire bilingue était autorisé, cette année seul le dictionnaire unilingue pouvait être utilisé par les candidats. Il est bien difficile d'imaginer qu'ils fassent usage de ce type de dictionnaire dans le cadre de leur activité professionnelle lorsqu'ils seront confrontés à des documents en langue anglaise.

Prestation des candidats :

Une fois encore, une grande hétérogénéité a pu être constatée.

Certains candidats, ne comprenant pas l'essentiel des idées développées dans le texte, ont écrit un compte-rendu élaboré à partir de quelques mots reconnus dans le document, commettant ainsi un contresens général.

Souvent, les candidats ont du mal à repérer les idées essentielles; ils s'attachent aux détails et aux exemples, ou transcrivent des passages entiers du texte traduits en français, ce qui les conduit à dépasser les limites imposées. Il est à noter que certains candidats essaient de cacher ce manquement aux consignes en indiquant un nombre de mots utilisés manifestement sous-évalué.

Un problème apparaît dans certaines copies, lié à une mauvaise maîtrise de la langue française : certains passages sont inintelligibles en raison de problèmes d'expression française. Il est à remarquer que le dictionnaire bilingue permettait aux candidats soucieux de s'exprimer correctement de vérifier l'orthographe et les conjugaisons, ce qu'ils ne peuvent plus faire depuis cette année.

◆ Oral

Les nouvelles modalités de l'épreuve orale ont conduit les examinateurs à formuler un certain nombre de remarques :

Les différentes phases de l'épreuve et la grille de notation favorisent plus les connaissances en informatique que la maîtrise de l'anglais. Le compte-rendu en français d'un document vidéo permet difficilement de faire la part de ce qui relève de la compréhension de la langue, de l'interprétation des images ou de la connaissance du matériel ou du problème traité dans le document. L'expression orale et l'interaction orale sont réduites à la portion congrue et il est difficile pour un non-spécialiste en informatique de juger la qualité de la réalisation de la tâche.

L'échange via la messagerie a parfois posé quelques problèmes, en particulier lors des changements de candidats, et est souvent considéré comme « chronophage ». L'usage d'un autre logiciel, tel qu' « Openfire » cité par certains examinateurs, permettrait peut-être d'en améliorer le déroulement.

Épreuve E2 – Mathématiques pour l'informatique

Rapport non transmis

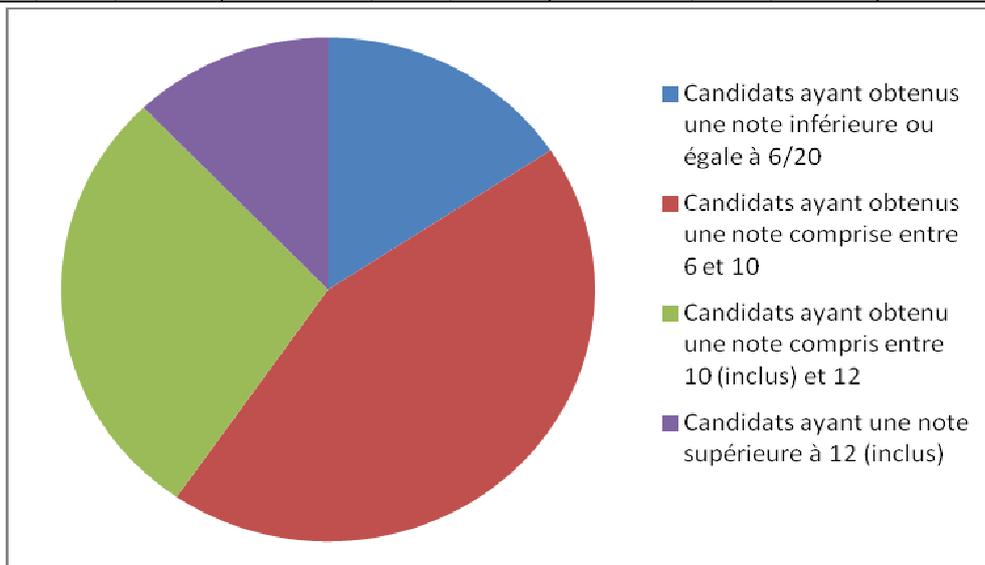
Épreuve E3 – Analyse économique, managériale et juridique des services informatiques

1. Analyse statistique

Candidats inscrits	Candidats présents	Candidats absents
271	255	16 (5.9%)

Sur les 255 candidats ayant composés en économie-droit-management :

Candidats ayant obtenus une note inférieure ou égale à 6/20	Candidats ayant obtenus une note comprise entre 6 et 10	Candidats ayant obtenu une note compris entre 10 (inclus) et 12	Candidats ayant une note supérieure à 12 (inclus)
40 (15.7%)	112 (43.9%)	72 (28.3%)	31 (12.1%)



Moyenne Mission 1	Moyenne Mission 2	Moyenne Mission 3	Moyenne Veille juridique	Moyenne globale
7.8/14	5.5/12	2.5/6	2.2/8	9/20

- Note la plus basse attribuée : 2.5/20
- Note la plus haute attribuée : 16/20

2. Commentaire sur le sujet et le corrigé

- **Le cas d'entreprise**
 - o Le thème de l'étude de cas n'a pas posé de réelles difficultés. Il a été apprécié des candidats.
 - o Le nombre de missions et de questions posées ont permis de traiter le sujet dans le temps imparti.
 - o Les annexes étaient nombreuses et, de ce fait, le sujet était long à lire pour un étudiant moyen.
L'indication des annexes à lire par mission a, toutefois, facilité le travail des étudiants.
 - o Le sujet était déséquilibré entre l'économie-management et le droit.
 - o Les réponses à de nombreuses questions figuraient dans les annexes.
- **La veille juridique**
 - o Le sujet de veille juridique correspondait au thème de veille nationale.
 - o La formulation du thème a surpris les candidats, à la fois très vague et contextualisée.
- **Le corrigé**
 - o Les candidats n'ont pas été préparés à l'évaluation par compétences. La correction en a été un peu perturbée.
 - o L'énoncé du cas pratique et les solutions apportées ont fait débat au sein du groupe de correcteurs.
 - o Le corrigé de la veille juridique a semblé succinct notamment sur les références à l'actualité (qui auraient pu guider les enseignants pour améliorer leur démarche de veille),
 - o Le reste du corrigé étaient conformes au questionnement du sujet.

3. La prestation des candidats

Le cas d'entreprise

- **Mission 1**
 - o Mission bien traitée par les candidats.
 - o Le traitement des annexes auraient pu être plus approfondi.
 - o La définition du « système d'information » est souvent incomplète.
 - o Davantage d'apports personnels sont attendus des candidats.
- **Mission 2**
 - o La méthodologie du cas pratique n'est pas acquise. Les réponses apportées sont souvent désordonnées ce qui ne permet pas au candidat d'apporter une solution complète à la situation juridique proposée.
- **Mission3**
 - o Cette mission a été très mal traitée par les candidats qui n'ont pas compris les questions posées.
 - o La notion d'interopérabilité est difficilement maîtrisée.
 - o L'angle juridique des questions a perturbé les candidats qui ont étudié cette notion sous l'angle économique et managérial pendant l'année.
 - o Peu d'apport de connaissances personnelles ou d'analyse.
- **Mission 4 : veille juridique**
 - o Quelques bonnes copies témoignent d'un travail de veille sur les deux années.
 - o De nombreux étudiants n'ont pas réalisé cette mission.
 - o Ceux qui l'ont traité y ont porté des réponses très superficielles, souvent peu structurées.
 - o Les candidats ont davantage traité la question sous l'angle technique que juridique.
 - o Les références personnelles ont été très rares.

4. Remarques des correcteurs et suggestions

- Proposer une variété de questionnement offrant la possibilité aux candidats d'analyser et d'argumenter en apportant des connaissances personnelles.
- Proposer un sujet comportant moins d'annexes mais laissant aux candidats le choix de l'annexe à exploiter en fonction des questions posées.
- Proposer un sujet laissant une place à la créativité du candidat dans le choix des solutions à apporter à l'organisation étudiée.

Les candidats doivent porter leur efforts sur :

- L'acquisition de connaissances précises,
- Le respect de la méthode et des consignes données,
- La nécessité d'effectuer un va-et-vient entre le contexte, les annexes et les connaissances personnelles,
- La lecture attentive du questionnement,
- L'orthographe et le soin.

Épreuve E4 – Conception et maintenance de solutions informatiques

SISR

Modalités de l'épreuve :

Référentiel p. 114 :

Cette épreuve vise à évaluer les compétences acquises par le candidat dans le domaine de la conception et de la maintenance de solutions informatiques pour chacun des parcours du diplôme. Ces compétences sont évaluées à partir de situations professionnelles permettant de mesurer la capacité du candidat à :

- produire ou adapter une solution applicative ou d'infrastructure ;
- apprécier la qualité de la solution obtenue par rapport à la demande initiale et aux contraintes de production ;
- traiter les imprévus qui caractérisent de nombreuses activités du domaine.

L'épreuve prend appui sur l'une des situations professionnelles vécues au cours de la formation du candidat, notamment au cours des modules de projets personnalisés encadrés. Pour les candidats se présentant au titre de l'expérience professionnelle, les situations professionnelles sont construites, pour les besoins de l'évaluation, à partir d'activités issues de l'expérience professionnelle.

Dans tous les cas, chaque situation professionnelle sélectionnée comme support de l'épreuve est réalisée dans un contexte conforme au cahier des charges national en matière d'environnement technologique dans le domaine de spécialité correspondant au parcours du candidat.

La commission d'évaluation choisit la situation professionnelle support de l'épreuve à partir d'un dossier remis par le candidat

L'épreuve comporte 2 phases :

- Première phase – oral : 20 minutes au maximum et préparation de 30 minutes
- Deuxième phase – pratique : 20 minutes maximum et préparation d'1 heure

La session 2013 :

Les résultats:

Epreuve en CCF (10 centres / 99 candidats) : **Moyenne = 12,48 / 20**

Epreuve ponctuelle (2 centres / 23 candidats) : **Moyenne = 12,72 / 20**

L'ensemble (12 centres / 122 candidats) : **Moyenne = 12,52 / 20**

Les candidats ont tous présenté deux situations professionnelles qui couvrent le cahier des charges national. Certains candidats n'ont pas pris la mesure de la difficulté de l'épreuve.

Les situations professionnelles présentées sont en grande majorité tirées des séances de PPE. Très peu de candidats ont présenté des situations tirées de leur vécu professionnel (stage, contrat de travail...).

Pour les candidats en contrat de professionnalisation, les jurys ont rencontré quelques difficultés lors de la préparation des expressions des besoins. Le contexte n'était pas assez clair.

Dans l'ensemble la première phase a été correctement menée par les candidats.

La deuxième phase (préparation sur contexte) s'est avérée un peu plus laborieuse. De nombreux candidats n'ont pas pu terminer en temps et en heure le travail qui leur était confié. Contrairement à l'épreuve (PTI) de l'ancien référentiel, le jury ne peut pas en 20 minutes revaloriser le candidat en le débloquent et en l'aidant à poursuivre sa tâche.

Les expressions des besoins ont essentiellement porté sur :

- la redondance de services déjà en place (failover de DHCP, DNS...),
- la configuration d'équipements d'interconnexion (routeurs, switches, bornes wifi) ,
- les VLANs et techniques et protocoles associées,
- la gestion d'un annuaire (type Active Directory) ,
- la sécurisation d'un réseau (ACL, pare-feu, RADIUS) ,
- la modification de service (WEB, FTP...),
- la supervision (ajout d'un nouvel élément à superviser...)
- la gestion d'incidents (ajout d'un nouvel utilisateur, gestion d'un ticket...)

Conseil au candidat :

Les candidats sont tenus de vérifier dans le centre d'interrogation, le bon fonctionnement de leur contexte.

Conseil aux centres :

Chaque situation professionnelle est présentée sur une **feuille A4 recto/verso**. Il est obligatoire de présenter le détail de la situation au verso. Un schéma réseau du contexte est fortement conseillé.

SLAM

L'épreuve a été ressentie comme intéressante. Elle permet d'évaluer réellement les compétences du candidat au cœur du métier. La forme est adaptée et le temps prévu pour les entretiens (20 minutes maximum) est bien adapté puisqu'on peut le réguler en fonction du cas.

Le dossier

Manque de précisions : on retrouve parfois des fiches peu exploitables pour l'expression des besoins. Heureusement pour le cas CCF, nous avons suivi les candidats, connaissions le travail réalisé par chacun aussi le travail était simplifié, par contre pour l'épreuve ponctuelle, il est important que le candidat renseigne bien au verso, les tâches qu'il a réalisées.

Les situations professionnelles

Pour certains centres, un manque d'ambition et de variétés.

L'épreuve

PHASE 1	PHASE 2
<p>En général, le problème est bien compris : les candidats ont l'habitude de travailler à partir d'énoncé de cahier des charges. Les solutions proposées sont globalement satisfaisantes.</p> <p>Un manque de soin est noté dans la formalisation : on obtient des brouillons approximatifs, le déchiffrement est malaisé. On retrouve les fondamentaux, mais un manque de rigueur et le souci du détail.</p> <p>Peu de candidats proposent leur production via les outils bureautiques à disposition.</p>	<p>Pour les candidats ayant maîtrisé le langage, la mise en œuvre est correcte, pour ceux qui ont un manque de pratique récente et de travail pendant les 2 ans, l'épreuve est peu aisée.</p> <p>Lorsque les concepts sont approximativement compris mais mal maîtrisés, on arrive à des productions partielles et peu abouties.</p>

Prestation des candidats :

Candidats rassurés à l'issue de la phase 1 : la demande est quelque chose qu'ils savent faire (perte de l'inquiétude du départ).

Présentations non révisées et mal maîtrisées : le manque de révisions et de pratique du langage entraînent des blocages et des solutions peu abouties alors que les candidats ont droit à toute la documentation qu'ils souhaitent ainsi que les travaux faits pendant les 2 ans.

On assiste à une prestation convenable si le candidat l'a préparée.

En général, ils ont installé l'application et ont travaillé dans l'environnement de travail pendant les PPE, avec les professeurs qui ont l'habitude de travailler avec eux, donc ils sont en confiance pendant l'épreuve.

Grille évaluation :

Les rubriques Qualité de la démarche, réalisation envisagée (phase 1) et Justification de la démarche suivie (phase 2) sont un peu redondantes. En général, celle de la phase 2 est celle prévue à l'issue de la phase 1.

La grille fait en sorte que tout candidat qui interprète bien le sujet peut facilement obtenir entre 5 et 8 pts et obtenir facilement la moyenne avec un minimum dans la seconde phase et la communication. Et de façon inverse, tout candidat qui a mal interprété les besoins, le premier entretien offre au candidat une seconde chance lors de la réalisation (/12 pts).

Les problèmes rencontrés

Un candidat libre n'a pas pris contact avec le centre d'examen, a supposé à tort l'équipement en place, ce qui a nécessité une adaptation préalable à l'interrogation.

Difficulté de calibrer un sujet à la durée de l'épreuve en ayant le même degré de difficultés entre les candidats.

Plus difficile de contrôler l'infrastructure par rapport au cahier des charges national pour les candidats en épreuve ponctuelle.

Les conseils

Pour tous les candidats :

- Disposer de l'environnement de travail opérationnel
- Bien maîtriser le langage des SP retenues
- Réviser les concepts fondamentaux de la POO
- Faire un effort de présentation pour la phase 1 et utiliser les outils informatiques pour proposer la solution
- Prendre en note par écrit des spécifications formulées lors du premier entretien et s'en tenir à cette commande.
- S'entraîner à l'épreuve, soit en recodant une partie de l'existant, ou entre étudiants (par binôme), s'inventer des évolutions où chacun peut reformuler la demande de l'autre et mettre en œuvre par la suite.

Attention, la note peut basculer d'une note correcte (>12) à une note faible (<10) en fonction de la préparation du candidat à l'épreuve. Avec un coefficient de 4, cela peut-être déterminant sur la réussite au BTS.

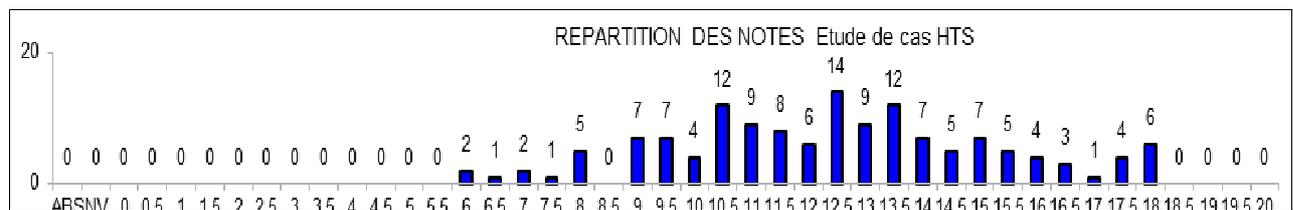
Pour les candidats extérieurs

Venir dans le centre d'examen pour connaître les installations du centre d'examen et ne rien supposer sur l'existant.

Épreuve E5 – Production et fourniture de services informatiques

Option SISR : Cas HTS

Académies	DIJON BESANCON POLYNESIE	
Moyenne	12.44	
Nombre de copies	141	
<8	6	5%
Entre 8 et 10	19	13%
>=10	74	52%
>=14	42	30%



Commentaire global sur le sujet

Le sujet est différent des années précédentes et il est conforme au référentiel. Cette étude de cas sollicite de nouvelles compétences en rupture avec EdC du BTS IG.

- Candidat chargé de missions à réaliser à l'aide d'une documentation fournie
- Candidat moins guidé par des questions progressives
- Davantage d'analyse
- On part de compétences professionnelles pour comprendre des compétences techniques

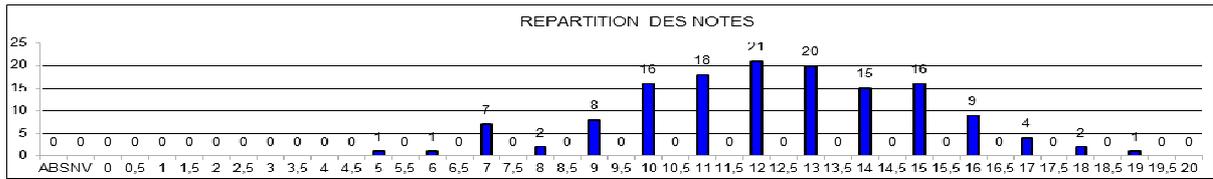
L'environnement du sujet est riche mais pour ce sujet cela n'a pas impliqué des questions techniques.

Prestation d'ensemble des candidats

Les candidats ont fait des efforts sur la rédaction, néanmoins l'orthographe et la structure grammaticale laissent à désirer. Les missions sont dans l'ensemble bien réussies.

Partie A : Conseil avant-vente

Académies	DIJON BESANCON POLYNESIE	
Moyenne	12.30	
Nombre de copies	141	
<8	9	6%
Entre 8 et 10	10	7%
>=10	75	53%
>=14	47	34%



Commentaire global

La majorité des questions sont bien traitées. Cette partie est plus dense que la seconde partie. Beaucoup de réponses sont tirées des documents sans apport personnel des candidats et bien valorisées.

Mission 1 : préparation de la présentation d'une solution d'infrastructure

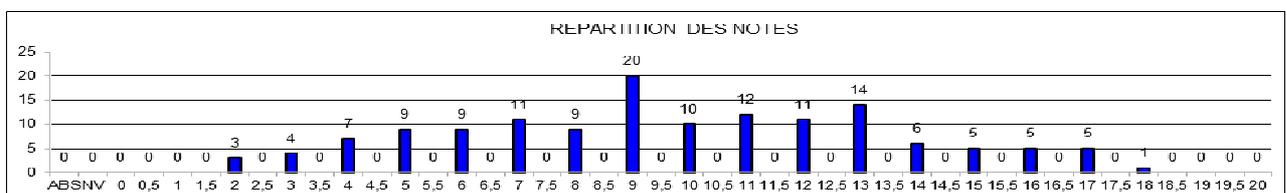
Plutôt bien traitées pour la QA11 et QA13 qui portaient sur des éléments de lecture des documents, et sur l'usage du protocole VTP. Par contre la QA12 est souvent mal traitée, surtout les questions faisant appel aux connaissances du SI7 (financier) et les questions sur l'évolutivité de l'infrastructure client à la charge de l'hébergeur n'ont pas été comprises.

Mission 2 : évaluation d'un risque lié à la fourniture d'un service

Bien traité dans l'ensemble. Elle faisait appel à une question de connaissances sur le déni de service et une question où il suffisait de lire l'annexe correspondante sur des commandes concernant un outil de supervision.

Partie B : Mise en place et maintenance du nouveau réseau

Académies	DIJON BESANCON POLYNESIE	
Moyenne	9.66	
Nombre de copies	141	
<8	43	30
Entre 8 et 10	29	20
>=10	47	34
>=14	22	16



Commentaire global

Une partie intéressante et plus technique qui demande de l'analyse et de la réflexion. Cette partie a été moins bien traitée pour quelques questions. Peut-être dû à un manque de temps

Mission 1 : mise à jour des réseaux des sites

Les trois questions sur le routage sont bien traitées. Cette mission est la plus technique du sujet (22.5 points)

Mission 2 : configuration du serveur d'application

La question est plutôt simple au vu des documents, bien traitée par les candidats mais trop valorisée (7.5 points).

Mission 3 : maintenance du serveur d'application

La première question est bien traitée, on pouvait retrouver dans les documents des éléments de réponses. Par contre la deuxième question a été mal traitée soit par un manque de précision dans les connaissances des concepts liés aux certificats ou par un manque de temps.

Option SLAM : Cas EQUIDA

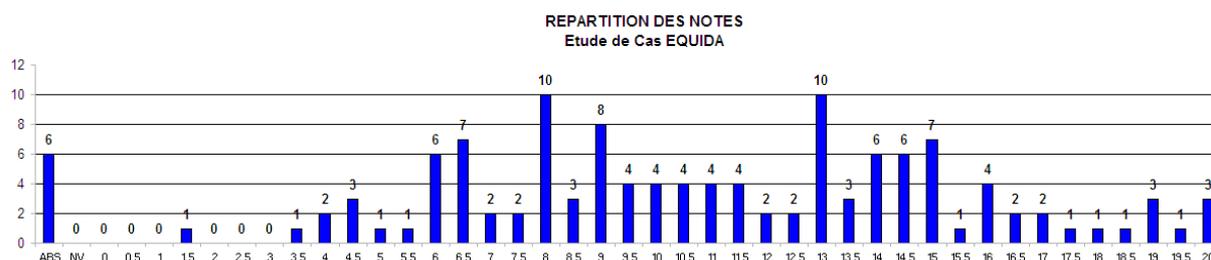
Le sujet EQUIDA comporte 5 missions pour lesquels les candidats doivent mobiliser des compétences variées couvrant l'ensemble du référentiel du BTS Services Informatiques aux Organisations. Ce sujet dans l'ensemble homogène, calibré, adapté aux candidats, pouvaient laisser présager de résultats honorables.

La moyenne, intégrant les copies de métropole et de polynésie, est cependant inférieure à celles des années précédentes :

- 11.21/20 cette année

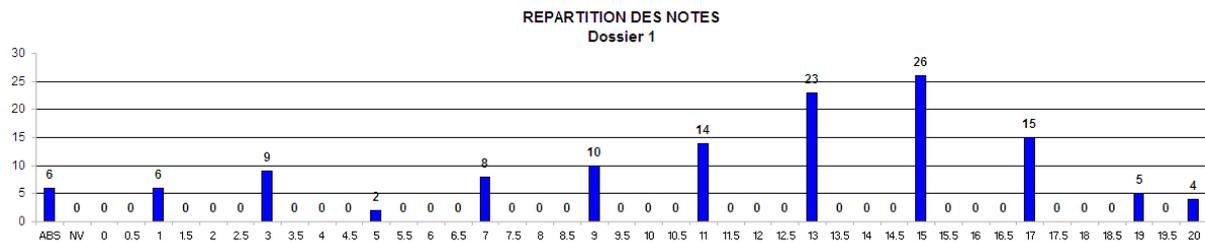
On observe une dispersion des notes et un nombre réduit de candidats au delà de 10/20 (58% contre au minimum 65 % les années précédentes).

Académies	DIJON BESANCON POLYNESIE	
Moyenne	11.21	
Nombre de copies	122	
<8	26	21%
Entre 8 et 10	25	20%
>=10	71	58%
>=14	38	31%



Mission 1 : Analyser la demande

Académies	DIJON BESANCON POLYNESIE	
Moyenne	11.98	
Nombre de copies	122	
<8	25	20%
Entre 8 et 10	10	8%
>=10	87	71%
>=14	50	41%



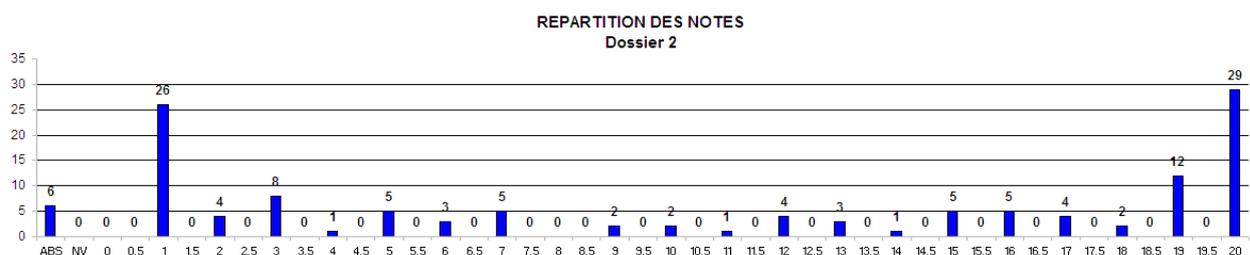
Cette première mission est intéressante. Elle permet aux candidats de découvrir le contexte et d'assurer une entrée progressive dans l'étude de cas à l'aide d'un questionnement adapté.

Les résultats obtenus sont satisfaisants. Environ, une copie sur deux est de bonne qualité.

Il est à noter que les candidats ont éprouvé des difficultés à rédiger la note d'information. Les erreurs rencontrées l'ont été dans la 2^{nde} question. L'intérêt d'une architecture en couche semble peu connue des candidats.

Mission 2 : Analyser, corriger et optimiser l'envoi de courriels

Académies	DIJON BESANCON POLYNESIE	
Moyenne	11.12	
Nombre de copies	122	
<8	52	43%
Entre 8 et 10	2	2%
>=10	68	56%
>=14	58	48%



Cette mission est consacrée à une partie délicate du référentiel : la programmation orientée objet.

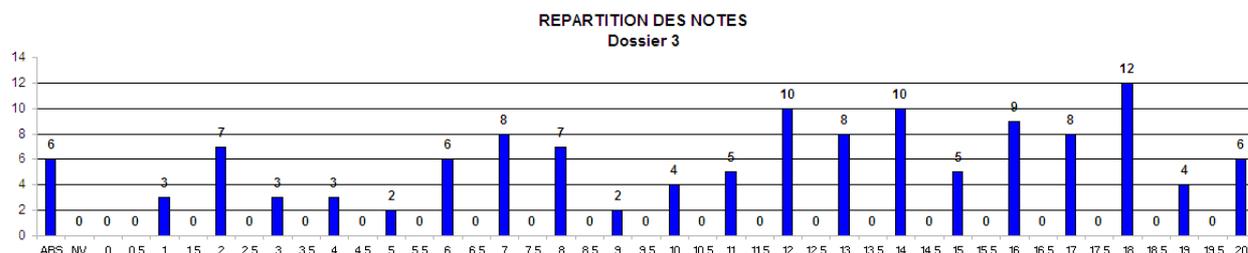
Malgré une moyenne correcte (11.12), les résultats sont hétérogènes : 43% des copies sont en dessous de 8/20 et 48% au dessus de 14/20. L'absence d'un questionnement progressif avec des premières questions abordables permettant d'assurer un minimum de points aux candidats, a pénalisé les candidats fragiles.

- Question 2.1 : Les candidats ont éprouvé des difficultés pour identifier l'erreur et également pour rédiger la réponse. L'absence de méthode de comptage des éléments d'une liste (count, size, ...) a pénalisé les candidats.
- Question 2.2 : Cette question n'a pas toujours été bien comprise des candidats. Les correcteurs ont observé des recopies de la méthode de l'énoncé.

Les candidats ont pour la plupart utilisé les langages VisualBasic.net et C# pour répondre aux questions de cette mission.

Mission 3 : Concevoir une nouvelle version de l'envoi des courriels

Académies	DIJON BESANCON POLYNESIE	
Moyenne	11.80	
Nombre de copies	122	
<8	32	26%
Entre 8 et 10	9	7%
>=10	81	66%
>=14	54	44%



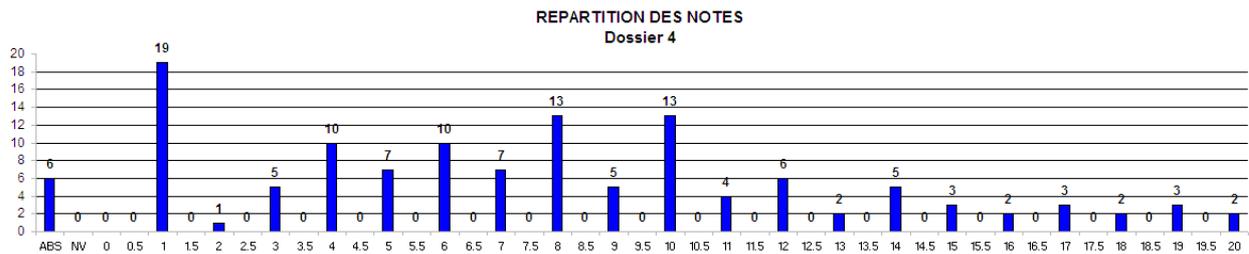
Malgré des questions en relation, la mission 3 a été appréciée des correcteurs et réussie par les candidats. La moyenne de 11.8/20 avec 66% des candidats ayant la moyenne en atteste.

Cette mission est adaptée au BTS SIO.

- Question 3.1 : Les modifications apportées à la structure de la base de données l'ont été à l'aide d'un schéma entité-association ou d'un schéma relationnel, voire d'un modèle physique.
- Question 3.2 : Les correcteurs ont observé, dans l'ensemble, de la confusion sur les évolutions à apporter aux couches interface graphique et logique métier.
- Question 3.3 : Question souvent bien traitée, malgré une navigabilité pas toujours présente.

Mission 4 : Adapter la base de données à la gestion des ventes

Académies	DIJON BESANCON POLYNESIE	
Moyenne	7.97	
Nombre de copies	122	
<8	59	48%
Entre 8 et 10	18	15%
>=10	45	37%
>=14	20	16%



La mission 4 a posé des problèmes aux candidats : moyenne de 7.97/20 et seulement 37% des candidats sont au-dessus de 10/20.

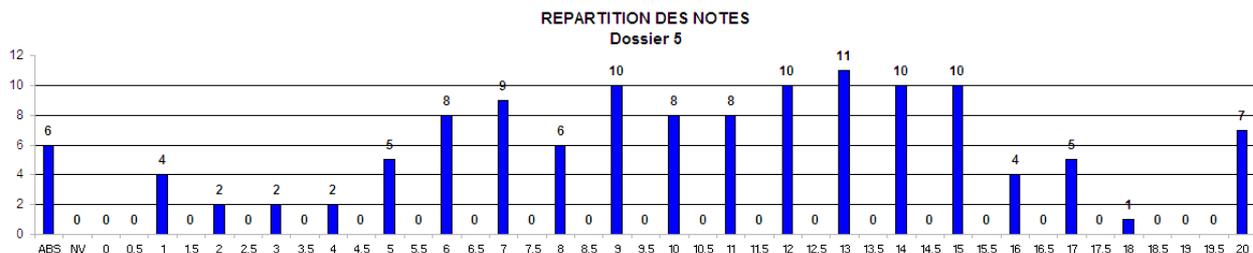
Cette mission, relativement chronophage, a semblé trop typé BTS IG, avec une documentation à disposition des candidats insuffisamment "cadrée", et, pour les correcteurs, moins en conformité avec le BTS SIO.

Cette mission souligne une maîtrise insuffisante de la modélisation des données par les candidats. Les identifications relatives n'ont été que très rarement trouvées dans les copies des candidats.

L'entité (ou la relation) LOT a été rarement observée, le classement d'un cheval à une course également.

Mission 5 : Proposer une solution pour le développement de l'application mobile

Académies	DIJON BESANCON POLYNESIE	
Moyenne	10.85	
Nombre de copies	122	
<8	32	26%
Entre 8 et 10	16	13%
>=10	74	61%
>=14	37	30%



Cette mission mobilisait le bon sens des candidats et leur esprit d'analyse.

La prestation des candidats est dans l'ensemble correcte. Les résultats obtenus sont satisfaisants (61% au delà de 10/20), bien que les justifications attendues soient peu approfondies, faute d'analyse et de recul suffisants de la part des candidats.

La difficulté des candidats à rédiger est également apparue dans cette mission.

- Question 5.1 : Les candidats ont peu exploité les données chiffrées dans leur argumentaire, car non explicitement attendus. La présence de 2 sous-questions a également posé problème aux candidats qui n'ont répondu qu'à l'une des deux.
- Question 5.2 : Les candidats n'ont pas toujours traité les 2 aspects (évolutivité technologique et évolutivité d'entreprise) de cette question ouverte.

Conclusion

Le sujet EQUIDA est dans l'ensemble homogène, adapté aux candidats et conforme aux compétences que doit mobiliser un technicien supérieur en Services Informatiques aux Organisations.

Il a cependant pénalisé les candidats d'un niveau fragile. Les résultats le montrent. 40% des copies sont en dessous de 10/20.

Une progression limitée dans le questionnement des missions, permettant d'assurer un minimum de points aux candidats, a pénalisé les plus fragiles.

Le nombre de copies limité par binôme (10 copies par correcteur) a favorisé des conditions de travail optimales.

E6- Parcours de professionnalisation

Généralités :

L'épreuve est relativement bien préparée par la majorité des candidats, sauf parfois des candidats libres pas très bien informés (CNED ou autre). La capacité d'adaptation est bien entendue liée à la préparation.

Le dossier :

Le tableau de synthèse du portefeuille de compétences était systématiquement présent au format A3, sauf quelques cas en A4 pour les candidats libres souvent. Ce tableau est généralement difficile à consulter car la police de caractère est trop petite, même en A3, il serait souhaitable de l'étaler sur au moins deux feuilles A3. Les situations vécues lors de la première année et la seconde année d'apprentissage étaient toujours bien fournies pour les candidats. La partie situations vécues en formation beaucoup plus allégée pour certains.

Les attestations de stage étaient présentes et bien remplies dans la majorité des cas. La commission de vérification effectuée dans chaque centre a donc été bien faite !

Première partie : (20 minutes)

La présentation se fait souvent via un diaporama avec le parcours personnel (Bac pro en général + BTS + autre parcours éventuel) et professionnel (présentation des entreprises et de plusieurs missions réalisées durant les deux années).

Certains sont bien préparés et sont capables, d'une part de décrire précisément les *topics* de leurs livret de compétence abordées par le jury, mais également de les commenter grâce à des supports : Powerpoint, documents, schémas, etc... Ceci apporte évidemment un plus dans leur prestation qui se révèle être principalement une épreuve de communication.

La formulation des activités leur pose parfois quelques problèmes.

Leur difficulté principale est de pouvoir illustrer leur propos avec des points techniques précis. Ils ont également des difficultés à utiliser un langage technique et professionnel.

La durée de l'exposé varie entre 10 et 20 min en moyenne. Des exceptions : présentation de 5 min par un candidat (consigne de son centre de formation), pas de présentation du tout d'un autre et reprise du rapport de projet de l'ancienne épreuve du BTS IG par un candidat libre qui n'a pas eu son BTS l'année dernière.

Deuxième partie : (20 minutes)

Le questionnement de la deuxième partie de l'épreuve s'est naturellement fait à partir des situations présentées lors de la première partie. Dans de rares cas, le jury a débordé sur des thèmes abordés en cours de formation. Les candidats étaient alors beaucoup moins à l'aise pour répondre aux questions. (Statut de l'entreprise, de l'association, établissement privé, public...).

Peu de candidats apportent des documents complémentaires pouvant attester de la réalité du travail. Certains par compte montrent des rapports demandés par l'entreprise, des notes d'utilisation, des schémas de réseau pour mieux comprendre le travail demandé.

Notation :

La grille de notation conduit à une notation favorable aux étudiants un peu faible puisque il n'y a pas d'intermédiaire entre "insuffisant" et "bien".

Conclusion :

Cette épreuve ne présente pas de grandes difficultés techniques. La différence de notation se fait dans la qualité de présentation, de communication, de l'implication de l'étudiant dans les projets. Le côté professionnel de l'étudiant, les illustrations (porte folio) apportées par chacun, le souci de bien faire sont des points à ne pas négliger.